

RÉSUMÉ POUR LES DÉCIDEURS DU 3^E CONGRÈS INTERNATIONAL DES FORÊTS CULTIVÉES

NDLR : Ce résumé est la traduction française du résumé pour décideurs du rapport de synthèse intitulé « Planted forests are a vital resource for future green economies » qui rend compte du 3^e Congrès international des forêts cultivées, basé sur trois séminaires tenus à Bordeaux (France), Dublin (Irlande), et Porto (Portugal), et sur une session plénière tenue à Estoril (Portugal) du 15 au 21 mai 2013.

Cette traduction n'a pas reçu d'approbation officielle de l'EFI et de la FAO. Elle est due à l'initiative de Christophe Orazio, directeur du bureau régional EFIATLANTIC et de Jean-Michel Carnus de l'Institut national de la recherche agronomique à Bordeaux.

ORGANISATION ET SPONSORS

Le 3^e Congrès international des forêts cultivées a été organisé par le bureau régional Atlantique de l'Institut européen des forêts (EFIATLANTIC), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union des sylviculteurs du sud de l'Europe (USSE) et l'IEFC (Institut européen de la forêt cultivée). Le congrès s'est composé de trois séminaires scientifiques tenus



Photo 1 Photo de groupe lors de la séance plénière à Estoril, Portugal le 20 mai 2013 (clôture du 3^e ICPF)

Photo EFIATLANTIC

à Bordeaux, Dublin, et Porto du 15 au 18 mai 2013, et d'une séance plénière à Estoril du 20 au 21 mai. Le congrès a été financé par les gouvernements régionaux et nationaux, et par un certain nombre d'institutions publiques, privées et internationales. Un rapport de synthèse a été préparé par un comité international d'experts, ne représentant pas nécessairement la position des institutions organisatrices du congrès.

LES ZONES DE FORÊTS CULTIVÉES ET LA PRODUCTION DE BOIS

La superficie des forêts cultivées correspond à 7 % de la superficie mondiale des forêts. Cette superficie a considérablement augmenté depuis 1990, pour compter, en 2010, 264 millions d'hectares. L'expansion de la forêt cultivée a été importante surtout dans les pays asiatiques. Les données statistiques sur la production du bois des forêts cultivées sont incomplètes ; les ensembles de données disponibles sont basés sur des définitions, des hypothèses et des modèles de calcul hétérogènes, qui aboutissent à des résultats divers et variés. Le rapport de synthèse rend compte des perspectives régionales sur le développement des forêts cultivées en Afrique, Asie, Europe, Océanie, Amérique latine et Amérique du Nord.

FORÊTS CULTIVÉES ET FORÊTS NATURELLES

Les forêts cultivées vont des forêts de conservation hautement protégées à des plantations de production de biomasse à courte rotation. Le congrès a souligné que par principe les forêts cultivées ne devraient pas remplacer les forêts naturelles, ni nuire aux moyens de subsistance des indigènes ou des peuples dépendant de la forêt. Le rôle des forêts cultivées devrait être plutôt de compléter celui des forêts naturelles ou semi-naturelles, et les effets concurrentiels devraient être minimisés.

CONTRIBUTION À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans de nombreux pays en voie de développement, les petits exploitants et les fermiers possèdent des forêts cultivées et en sont dépendants pour leur subsistance. De nombreuses personnes, particulièrement les femmes, obtiennent un emploi et des revenus provenant de l'exploitation de pépinières, la préparation du sol, la création et l'entretien des plantations, et dans les industries du bois. Plusieurs études réalisées à travers le monde ont démontré que les forêts cultivées et les arbres hors forêt représentent un important soutien durable aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Cependant le congrès recommande que plus d'efforts soient consacrés aux activités de recherches et de démonstrations dans ce domaine.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les combustibles ligneux représentent la source d'énergie et le produit forestier le plus important pour de nombreux pays en développement. Dans les pays industrialisés l'utilisation de bois et de biomasse ligneuse comme source d'énergie renouvelable est de plus en plus promue, et la demande devrait continuer à augmenter à cause des prix élevés des combustibles fossiles

alternatifs. Cependant, le congrès a mis l'accent sur le manque de terres appropriées pour les forêts cultivées permettant de répondre à cette demande grandissante. De plus, comme dans de nombreux pays le combustible ligneux reste une source indispensable pour le chauffage et la cuisine, toute la réserve de combustibles ligneux n'est pas disponible pour la production de bioénergie. Dans ce contexte, le congrès a noté que la compétition entre l'utilisation du bois comme matière et comme énergie s'intensifie et que sa gestion a ainsi besoin d'être adaptée.

STRATÉGIES DE GESTION POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'importance du boisement et du reboisement dans l'adaptation au changement climatique et à son atténuation est largement reconnue à travers les mécanismes de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (UNFCCC). Dans ce contexte, le congrès a souligné le fait que la fourniture de biens et services écosystémiques par les forêts cultivées sera modifiée par les phénomènes de changement climatique, posant ainsi de nouvelles problématiques aux gestionnaires et planificateurs forestiers. Pour faire face à ces nouvelles problématiques, il existe des solutions en termes de stratégies et d'options de gestion des forêts cultivées qui sont listées dans le rapport.

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Le congrès a reconnu l'enjeu fondamental de la conservation de la diversité biologique et des ressources génétiques dans la gestion des forêts cultivées. Le congrès a réaffirmé que les impacts positifs ou négatifs des forêts cultivées sur la diversité biologique dépendent en grande partie de l'état et de l'utilisation précédente du terrain planté et de l'intensité de la gestion au niveau du paysage. Ayant des impacts environnementaux importants, les plantations monospécifiques à grande échelle devraient être remplacées par des approches plus écologiques et intégrées. Ces approches correspondent aux plantations mélangées, aux systèmes sylvicoles basés sur des principes de l'agroécologie, à la gestion conservatoire des vestiges de forêts naturelles et à la plantation d'espèces indigènes ainsi que d'espèces introduites. Le congrès a également remarqué que le potentiel des espèces indigènes dans les forêts cultivées est souvent négligé, alors qu'avec une gestion sylvicole adaptée et une sélection génétique soignée, certaines d'entre elles peuvent atteindre des accroissements comparables à ceux d'espèces introduites.

BONNE GOUVERNANCE DES ZONES RURALES

La bonne gouvernance des zones rurales est une condition économique, légale et institutionnelle cruciale pour le développement des forêts cultivées. Cela comprend notamment la clarification des droits de propriété et d'usage des sols et la fourniture d'un cadre foncier à long terme pour les investisseurs et les propriétaires traditionnels, des réglementations contraignantes en matière d'utilisation des meilleures pratiques de gestion et des plans de gestion forestière durable, et l'application de systèmes efficaces de surveillance des forêts. Le congrès a souligné la nécessité de remplacer le terme de « bonne gouvernance des forêts » par « bonne gouvernance des zones rurales », car une bonne gouvernance se doit d'être globale et inclusive en intégrant les exigences et les priorités de tous les types d'utilisateurs des terres au niveau du paysage.



Photo 2 Tournée de terrain le 18 mai 2013 à la plateforme de conservation de bois à Salles (Gironde), lors du congrès à Pierroton, Bordeaux.

Photo EFIATLANTIC, Rebeca Cordero-Debets

NORMES POUR LA GESTION DURABLE ET LA CERTIFICATION

Le congrès a demandé à ce que les efforts soient redoublés pour mieux savoir si les coûts supportés par les propriétaires forestiers engagés dans les systèmes de certification forestière sont suffisamment récompensés par la prime payée sur les marchés pour les produits provenant de forêts gérées durablement. Le congrès a en outre noté que les normes et les orientations ont tendance à refléter la capacité et l'aptitude propres à des projets de plantations forestières à grande échelle, tandis que leurs dispositions sont trop exigeantes pour être mises en œuvre par la sylviculture à petite échelle ou trop rigide pour être adaptées aux conditions locales naturelles et socioéconomiques.

SUBVENTIONS POUR SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

Le congrès a souligné l'importance de profiter des tendances actuelles d'investissement responsable dans le secteur de la finance et dans les stratégies actuelles des investisseurs pour diversifier leur portefeuille loin de produits boursiers plus risqués vers les catégories d'actifs durables, respectueux de l'environnement, et tangibles. Dans ce contexte, le congrès a appelé à un ensemble d'incitations financières favorables en rapport avec les exigences de dépenses en capital pour la création et la gestion à long terme de forêts cultivées. Cependant il a été noté que des informations précises sur les flux de trésorerie concernés et les impacts liés à ces investissements restent limités et devraient être plus facilement accessibles aux investisseurs grâce à des processus pilotés nationalement.

COMMUNICATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Pour mieux énoncer la multitude d'avantages économiques, sociaux et environnementaux que peuvent apporter les forêts cultivées, la communication et le transfert de connaissances entre un large éventail d'intervenants (notamment les décideurs politiques, les investisseurs privés et corporatifs et les groupes environnementaux) doivent être renforcés. Ces intervenants doivent être conscients que la gestion durable et professionnelle de la forêt cultivée nécessite une expertise pluridisciplinaire incluant l'écologie, la planification et la gestion des ressources naturelles, les opérations forestières et les aspects socioéconomiques.

RISQUES BIOTIQUES ET ABIOTIQUES

Le congrès a noté que les forêts cultivées sont confrontées à de nombreux aléas biotiques et abiotiques et à des phénomènes climatiques extrêmes qui sont susceptibles d'augmenter en lien avec le changement climatique. Ainsi les températures élevées et périodes de sécheresses prolongées peuvent fournir les conditions favorables pour des pullulations de ravageurs et des maladies, et les incendies de forêts. L'augmentation perçue de l'intensité, la quantité et la fréquence des aléas biotiques et abiotiques, couplée avec la vulnérabilité potentiellement accrue des forêts cultivées peuvent avoir de sérieux impacts sur la productivité forestière, la fourniture des services écosystémiques, et les infrastructures rurales. Un autre risque majeur concerne la transmission accidentelle aux autres pays de ravageurs envahissants ou pathogènes par le commerce international. Le congrès a noté avec inquiétude que certains risques ont atteint un niveau qui menace la gestion forestière habituelle.

RISQUES SOCIOÉCONOMIQUES

Les forêts cultivées sont confrontées à des pressions socioéconomiques qui peuvent nuire à la forêt par l'empiètement sur des plantations forestières, la récolte illégale de bois et d'autres produits forestiers, et l'utilisation du feu pour installer des espaces agricoles. Ces risques sont surtout élevés dans des contextes de forte pression démographique ou de grande pauvreté et de famine.

PRÉVENTION DES RISQUES ET GESTION ADAPTATIVE

Les propriétaires forestiers, et en particulier les sociétés forestières et les sociétés d'investissements détenant des forêts, deviennent de plus en plus conscients des risques et cherchent ainsi les outils et techniques pouvant leur permettre d'évaluer, de gérer, et de minimiser ces risques. L'évaluation des risques doit être basée sur des réseaux de surveillance à long terme et à grande échelle capable de détecter les tendances dans l'apparition des risques. La gestion des risques devrait se focaliser sur la prévention avec une mise en place de pratiques de gestion flexibles face à des conditions environnementales changeantes. L'atténuation des risques devrait cibler en premier lieu une stratégie visant à améliorer la résilience des forêts cultivées par des pratiques opérationnelles préventives et des pratiques sylvicoles dédiées au maintien de la vitalité et de la viabilité des peuplements.

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Le congrès a souligné que les forêts cultivées fournissent une large gamme de services avec leurs fonctions de production, de régulation et les services sociétaux, que d'autres types d'utilisation de terres ne peuvent fournir. Malgré le fait qu'ils soient régulièrement reconnus dans la politique et la législation forestières, les services écosystémiques sont en pratique mis à l'écart car ils sont complexes, intangibles, difficiles à mesurer, à mettre en valeur, ou à soutenir. Le congrès a souligné qu'il était essentiel de produire plus de messages cohérents et fondés sur des preuves concernant les avantages des services écosystémiques des forêts cultivées, par rapport à d'autres utilisations des terres et de les communiquer dans un langage simple et compréhensible.

RESTAURATION DU PAYSAGE RURAL

Les efforts pour restaurer les paysages ruraux peuvent utiliser les arbres et les forêts cultivées pour soutenir le développement d'écosystèmes fonctionnels, pour réduire les risques environnementaux et économiques des communautés et pour renforcer la contribution des ressources naturelles à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Le congrès a noté que des directives doivent être élaborées sur le rôle des forêts cultivées dans la restauration du paysage rural (réhabilitation, reboisement), qui devraient attribuer aux zones forestières existantes et nouvelles des fonctions de production et de protection, et concilier les besoins et objectifs locaux avec des objectifs plus larges de développement et avec les politiques forestières nationales et internationales.

BIOTECHNOLOGIES

La mise en œuvre des biotechnologies dans les forêts cultivées a été reconnue comme une opportunité de fournir de nouvelles variétés d'arbres et de matériels de reproduction adaptés aux changements des conditions environnementales, sociales et économiques. Cependant, certains aspects de la biotechnologie soulèvent de sérieuses inquiétudes avec des risques environnementaux potentiels. Le congrès a souligné que les biotechnologies modernes ont été un complément aux technologies conventionnelles pour résoudre les problèmes dans les forêts cultivées et répondre aux besoins de la société. Dans ce contexte, les biotechnologies sont à considérer comme beaucoup plus qu'une question technique. En effet, leur emploi doit être régi par des normes environnementales et sociales reconnues afin d'être accepté par les responsables politiques et la société.

LES BESOINS DE LA RECHERCHE

Le congrès a appelé à redoubler d'efforts pour renforcer l'engagement envers la recherche et le développement et a vu ces efforts comme étant essentiels à la gestion durable des forêts cultivées. Le congrès a identifié des besoins de recherche qui sont répertoriés dans la dernière section du rapport.

Pour tous renseignements, consulter :

le site d'Efiatlantic : http://www.efiatlantic.efi.int/portal/events/past_events/2013/icpf/

le rapport : http://www.efiatlantic.efi.int/files/attachments/icpf_report_summary/14-congress-summary-report-final-2013-07-03.pdf